



Date de mise à jour : 02/10/2025
Poste occupé précédemment par : SCHOTTE Elodie
 Mobilité **Redéploiement** **Création**
Libellé court RH / code poste RH : 7497
Personne à contacter : Charlotte LEMERLE
Fonction : Collaboratrice ressources humaines
Tél : 01.56.72.70.50
Courriel : charlotte.lemerle@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Inspecteur de l'enfance – responsable du groupement territorial 2
Cadre d'emplois/catégorie	Attaché / Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités / Direction de la protection de l'enfance et de la jeunesse / service action territoriale
Lieu de travail	Immeuble Solidarités - CRETÉIL
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du chef de service action territoriale

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Secteur des ressources humaines

Pôle Prévention et Parcours :

- Le Service Action Territoriale : 7 groupements de l'Enfance - 20 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

Pôle Accueil :

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- L'accueil familial départemental : 5 placements familiaux
- Le service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 157 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.

La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 370 assistants familiaux.

MISSION DU POSTE

Le responsable de groupement territorial est chargé de coordonner la mise en œuvre de la politique de prévention et de protection de l'enfance sur l'un des 7 territoires du département. En tant qu'inspecteur de l'enfance, il est garant de la mise en place d'actions de prévention et de protection pour les enfants et les jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance ou bénéficiant d'une mesure de suivi éducatif.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Rôle décisionnel	<p>Prend les décisions d'admission des enfants/jeunes dans le service, octroie des aides à domicile (financières, éducatives) et garantit la mise en œuvre du projet individuel pour chaque enfant, dans le respect du droit des parents et des enfants</p> <p>En lien avec la cellule de recueil des informations préoccupantes, décide de la saisine de l'autorité judiciaire</p> <p>Engage les dépenses correspondant à ses attributions</p>
Animation d'équipe, management	<p>Assure la gestion et le management d'une équipe composée d'un adjoint et de quatre collaborateurs administratifs</p> <p>Encadre les responsables des équipes enfance des espaces départementaux des solidarités de son territoire</p>
Animation et promotion des orientations départementales sur son territoire	<p>Contribue à la définition et à la mise en œuvre des orientations de la direction.</p> <p>Assure l'animation et la promotion des orientations départementales en matière de protection de l'enfance à l'échelle du territoire.</p> <p>Impulse et coordonne la mise en œuvre du partenariat local à l'échelle du territoire.</p>

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	<p>Indispensables à la prise de poste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance (dispositions du CASF issues de la loi du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016, statuts juridiques des mineurs et jeunes majeurs pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, loi Taquet du 7 février 2022) et connaissances juridiques associées (droits des usagers de l'action sociale et médico-sociale, droit public, droits et obligations des titulaires de l'autorité parentale, droit de la famille) ; - Cadre institutionnel de la protection de l'enfance : organisation et missions des partenaires de l'Aide sociale à l'enfance - Problématiques relatives au travail social et à la protection de l'enfance ; - Méthodologie de projet. - Maîtrise des techniques d'encadrement et de conduite de projet
	<p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus, circuit décisionnel, dispositifs et réseau partenarial propres à la Direction de la Protection de l'enfance et de la jeunesse du Val-de-Marne ; - Environnement territorial et orientations de la collectivité ;

Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste <ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'analyse et de synthèse - Sens du travail en équipe - Sens des responsabilités, esprit de décision
	A acquérir au cours de l'activité <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des outils de remontées des données propres à la DPEJ - Appropriation des supports RH de la collectivité

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes	Espaces départementaux des solidarités, foyers publics, placements familiaux, CRIP, secteur adoption, service administratif et financier, secteur ressources humaines
- Externes	Justice, structures associatives (en milieu ouvert et structures d'accueil)
Conditions particulières d'exercice	

Moyens mis à la disposition de l'agent

Moyens bureautiques usuels

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Bac + 3 ou 4 Souhaité : Master en droit
Expérience	Exigée : Expérience de management d'équipe et dans le domaine de la protection de l'enfance Souhaitée :
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>

INDEMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI / NON Si oui, préciser à quel titre : décret n°2006-779 du 3 juillet 2006 : N°2 : Responsable de circonscription ou d'unité territoriale d'action sanitaire et sociale des départements Nombre de points : 35

- Indemnité liée aux fonctions, à la sujexion et à l'expertise : Responsable adjoint de service ou responsable de groupement

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur de la DPEJ	Date et avis du Directeur Général Adjoint
Pascal GONZALEZ  Chef de Service Action Territoriale	16/10/15 Directeur adjoint Damien DESFONDS	22/10/15 Nathalie du Bouetiez 

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Farabb	09.10.2015	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable adjoint du service recrutement et intégration  Arnaud ANDRÉ

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution